

N° 75-001-XIF au catalogue



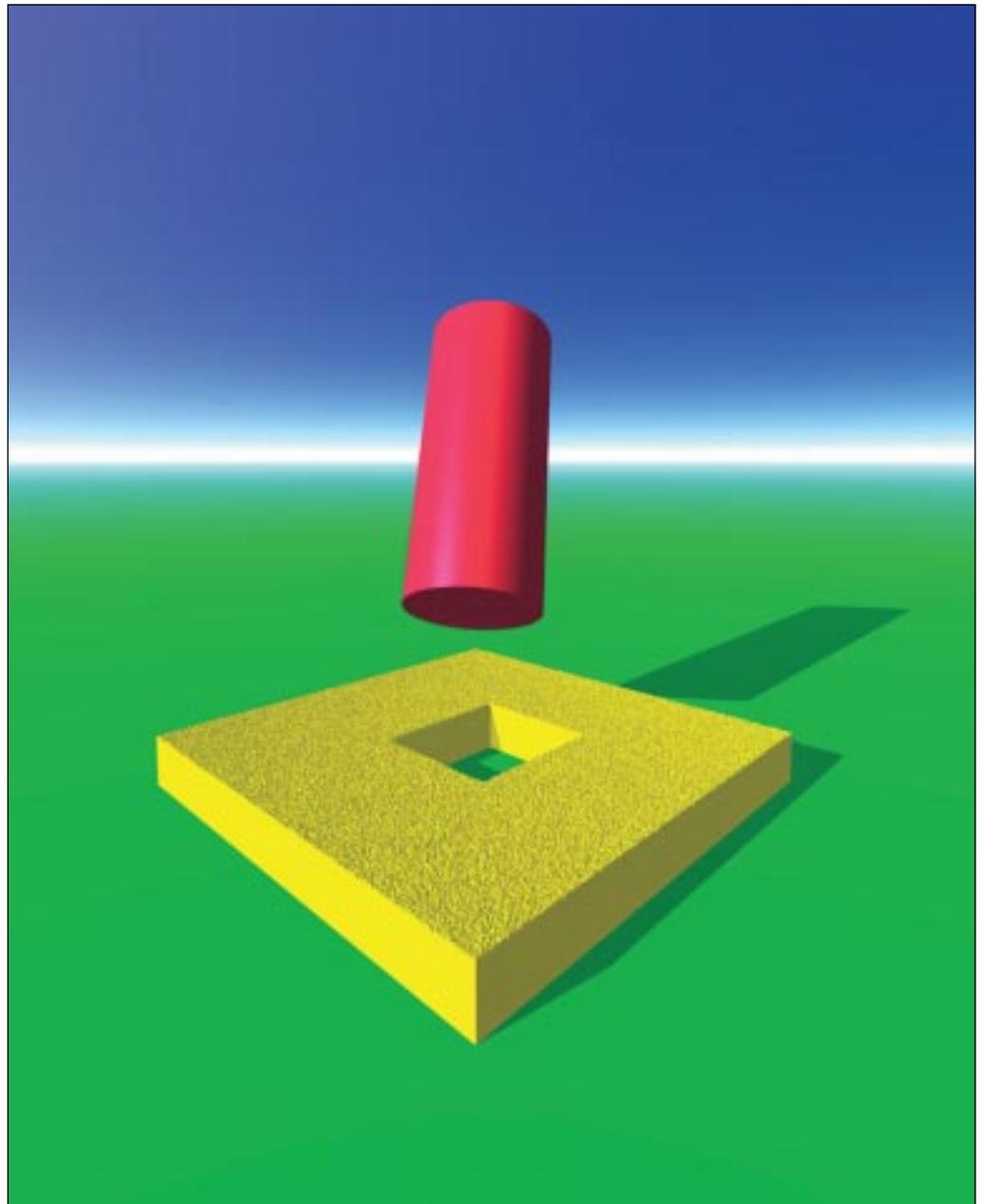
L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

FÉVRIER 2001

Vol. 2, n° 2

■ DÉMOGRAPHIE ET
MARCHÉ DU TRAVAIL



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

À votre service...

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4608; courriel : perspective@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes/abonnements

Ce produit peut être commandé par

- téléphone (Canada et États-Unis) **1 800 267-6677**
- télécopieur (Canada et États-Unis) **1 877 287-4369**
- courriel **order@statcan.ca**
- poste Statistique Canada
Division de la diffusion
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- et en personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité ou auprès des agents et librairies autorisés.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Faits saillants

Dans ce numéro

■ Démographie et marché du travail

- Au cours du prochain demi-siècle, la croissance du ratio des retraités aux travailleurs exercera des pressions sans précédent sur les programmes de sécurité sociale.
- Le ratio est fonction en grande partie de la forme actuelle de la pyramide des âges. Si les taux d'activité actuels selon l'âge et le sexe se maintiennent, le taux d'activité global pourrait passer d'à peu près 65 % en 2000 à environ 63 % en 2010. En 2020, il pourrait être inférieur à 60 % et même chuter encore plus rapidement pour atteindre environ 57 % en 2025.
- Évidemment, les taux d'activité selon l'âge et le sexe ont beaucoup changé au cours des 50 dernières années, et continueront probablement de le faire en réponse aux changements institutionnels et à la conjoncture économique.
- La diminution récente de l'activité des jeunes semble être le résultat d'une combinaison de facteurs : augmentation de la fréquentation scolaire, fléchissement des possibilités d'emploi et renversement à la baisse de la composition par âge du groupe des jeunes. Comme les travailleurs qualifiés seront de plus en plus recherchés, les jeunes auront tendance à fréquenter l'école plus longtemps. Par conséquent, il est peu probable que les taux d'activité des jeunes augmentent de manière significative dans l'avenir.
- L'élément le plus important ayant influé sur le taux d'activité global au cours des 50 dernières années a été l'accroissement spectaculaire observé chez les femmes adultes. Dans les années 70 et 80, chaque

cohorte successive de femmes a passé plus de temps au sein de la population active. Ce phénomène, combiné à la taille de ces cohortes issues du baby-boom, a fait grimper de façon drastique le taux global.

- La croissance continue de l'investissement des femmes dans les études exercera vraisemblablement une pression à la hausse sur leurs taux d'activité par âge après 25 ans, mais ce ne sera pas suffisant pour contrebalancer l'effet à la baisse qu'auront sur leur taux d'activité global les cohortes du baby-boom qui quittent le marché du travail.
- Les tendances relatives au taux d'activité global ont aussi été largement influencées par la tendance à la baisse de l'âge de la retraite. Bien qu'il varie considérablement, l'âge médian de la retraite chez les hommes diminue depuis plusieurs décennies. Il approchait 65 ans à la fin des années 70 et au début des années 80, puis a diminué de façon assez constante entre le milieu des années 80 et la fin des années 90, reculant jusqu'à 61,3 en 1997.
- Tout comme pour l'âge de la retraite, à long terme les taux d'activité des hommes plus âgés ont connu une tendance à la baisse, bien qu'ils aient enregistré une légère remontée en 1999 et en 2000.
- Les facteurs qui influenceront peut-être sur l'âge de la retraite à l'avenir sont l'importance du travail autonome (les travailleurs autonomes ont tendance à prendre leur retraite plus tard), l'existence de transitions souples menant à la retraite (par exemple, le travail à temps partiel) et la mesure dans laquelle les travailleurs plus âgés sont protégés par un régime de pension.

Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu
de Statistique Canada

Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE
(N° 75-001-XPF au catalogue).

Nous
vous offrons
encore plus!
Une réduction de 20 %
sur un abonnement de 2 ans!
Seulement 92,80 \$ (taxes en sus)
Une réduction de 30 %
sur un abonnement de 3 ans!
Seulement 121,80 \$
(taxes en sus)

Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*



ENVOYEZ À

Statistique Canada
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0T6



COMPOSEZ

1 800 267-6677
Utilisez votre carte VISA
ou MasterCard. De l'extérieur
du Canada et des États-Unis
et dans la région d'Ottawa,
composez le (613) 951-7277.



TÉLÉCOPIEZ AU

1 800 889-9734
(613) 951-1584

Veuillez ne pas envoyer de confirmation pour
les commandes faites par téléphone/télécopieur.



COURRIEL

order@statcan.ca

MODALITÉS DE PAIEMENT (cochez une seule case)

Veuillez débiter mon compte : MasterCard VISA

N° de carte _____

Signature _____ Date d'expiration _____

Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.) _____

Paiement inclus _____ \$

N° du bon de commande _____

Signature de la personne autorisée _____

Nom _____

Entreprise _____ Service _____

Adresse _____ Ville _____ Province _____

Code postal _____ Téléphone _____ Télécopieur _____

N° au catalogue	Titre
75-001-XPF	L'emploi et le revenu en perspective

Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA
1 an	58,00		
2 ans	92,80		
3 ans	121,80		

LES PRIX NE COMPRENNENT PAS LES TAXES DE VENTES.
Les clients canadiens ajoutent la TPS de 7% et la TVP en vigueur ou la TVH.
N° de TPS R121491807.
Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du *Receveur général du Canada*.
PF 097042

Total			
TPS (7%) - (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)			
TVP en vigueur (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)			
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.)			
Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA			
Total général			

BON DE COMMANDE

Démographie et marché du travail

Deborah Sunter

Essentiellement, la population du Canada a commencé à vieillir dans les années 20. Le baby-boom a annulé de manière temporaire et drastique les répercussions de l'augmentation du ratio des retraités aux travailleurs. Il a aussi eu des conséquences sur l'économie pendant 50 ans, pour différents aspects difficiles à dénouer, et continuera d'exercer une influence pendant de nombreuses années à venir (voir *La puissance de la démographie*).

Au cours du prochain demi-siècle, la croissance du ratio des retraités aux travailleurs exercera une pression jamais vue sur les programmes de sécurité sociale tels que le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ), de même que sur les autres institutions et programmes sociaux tels que le système de soins de santé. La détermination exacte de ce ratio est un sujet de prédilection pour ceux qui gèrent ces programmes.

Une grande part du profil futur de la population est déjà définie (Légaré, 2000). Cela établit aussi, dans une large mesure, les limites de l'activité sur le marché du travail pour l'avenir, étant donné que la composition démographique joue un rôle clé pour déterminer les taux d'activité globaux. Les facteurs affectant l'activité selon l'âge sont plus complexes et davantage sujets à changement et, par conséquent, ils doivent être fondés sur des hypothèses éclairées quant aux tendances à venir touchant la croissance économique, les changements institutionnels et le marché du travail.

Les modifications qui ont affecté au cours des années 90 les tendances à long terme liées à l'activité montrent bien l'incertitude entourant toute projection fondée sur les comportements récents. En fait, la déviation par rapport à la tendance a fait l'objet d'examen considérables de la part de nombreux

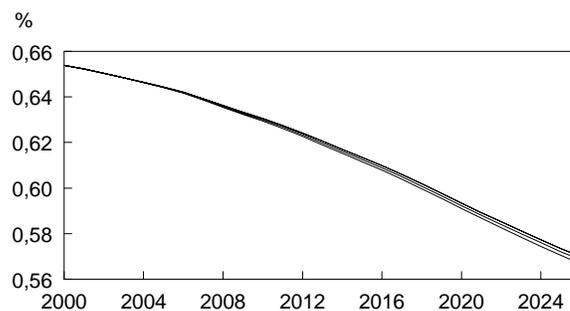
Basé sur un document préparé aux fins du Colloque sur les perspectives démographiques et économiques de 2000 à 2050. Deborah Sunter est directrice de la Division de la statistique du travail. On peut communiquer avec elle au (613) 951-4740 ou à deborah.sunter@statcan.ca.

La puissance de la démographie

Bien que la proportion des personnes au sein de la population active soit déterminée par l'interaction de nombreux facteurs, la principale influence reste la forme de la pyramide des âges, c'est-à-dire la part relative des divers groupes d'âge selon le sexe. Par exemple, la probabilité d'accéder au marché du travail ou d'y rester varie considérablement durant la vie d'une personne. Aussi est-il utile d'avoir une idée de l'incidence que peut avoir le vieillissement sur le taux global au cours des 25 prochaines années (d'après le comportement actuel de la population active).

Statistique Canada produit quatre projections démographiques différentes, chacune étant répartie en groupes d'âge de cinq ans. Cependant, le choix n'importe guère. Quelle que soit la projection retenue, le résultat est le même : étant donné les taux d'activité actuels selon l'âge et le sexe, l'évolution de la structure démographique exercera une pression considérable à la baisse sur le taux d'activité global au cours du prochain quart de siècle. Toutes choses égales d'ailleurs, le taux passera d'à peu près 65 % en 2000 à environ 63 % en 2010. En 2020, il sera inférieur à 60 %, puis il baissera encore plus rapidement à environ 57 % en 2025.

Peu importe la projection démographique, l'activité globale chute.



Source : Division de la démographie

Nota : Les projections englobent la population vivant dans les territoires, les réserves et les établissements institutionnels, laquelle est cependant exclue des calculs utilisés pour obtenir les taux d'activité actuels. Cette différence ne risque toutefois pas de modifier de façon significative la tendance à la baisse. Le but est d'illustrer, et non de prévoir.

économistes au cours de la dernière moitié des années 90. On s'est principalement demandé dans quelle mesure la diminution de la croissance à long terme de l'activité était le résultat de la conjoncture économique (faiblesse de la demande) ou d'un changement structurel plus permanent.

Évidemment, l'activité ne constitue qu'un des aspects de l'analyse nécessaires pour comprendre l'interaction future entre les changements démographiques et le marché du travail ainsi que son incidence sur les programmes de sécurité sociale. Sont également importants les gains annuels et à vie des travailleurs, qui sont affectés par les changements relatifs à la sécurité d'emploi, au volume de travail et à la répartition des gains.

Le présent article commence par un bref aperçu des années 90. À l'aide des données de l'Enquête sur la population active (EPA), on se demande de quelle façon les années 90 ont représenté un virage par rapport aux décennies précédentes, et si les changements qui se sont produits sont susceptibles de se maintenir. L'analyse repose en grande partie sur des travaux récents qui portent sur ces questions de façon détaillée (Picot et Heisz, 2000).

La majeure partie du reste de l'analyse—s'inspirant de nombreux documents spécialisés—concerne les changements touchant le marché du travail, et plus particulièrement ceux liés aux taux d'activité, au sein de groupes d'âge spécifiques ou selon le sexe. Les taux d'activité sont utilisés comme une approximation brute du potentiel des gains. Lorsque cela est pertinent, on examine des données plus particulières en matière de gains.

Enfin, on explore brièvement certaines nouvelles données (tirées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu [EDTR]) qui fournissent une perspective longitudinale (voir *Sources des données*). Même s'il reste beaucoup de travail à accomplir, ces nouveaux ensembles de données broseront un tableau plus complet du marché du travail au fil des ans. Cela permettra de tester des hypothèses qui reposent actuellement sur une analyse de cohorte hypothétique¹.

Le marché du travail récent

Les années 90 ont été une décennie de bouleversements et de changements en ce qui concerne le marché du travail. Au cours des premières années de la décennie, certaines attentes se sont avérées vaines, et un certain nombre de nouvelles impressions ou attentes, fondées

Sources des données

L'Enquête sur la population active est une enquête-ménage mensuelle portant sur un échantillon de plus de 50 000 ménages représentatifs de la population civile de 15 ans ou plus, excluant les pensionnaires d'établissements institutionnels, dans les 10 provinces. Elle recueille des données concernant l'activité sur le marché du travail et les caractéristiques démographiques de la population canadienne en âge de travailler et elle fournit des estimations du nombre et des caractéristiques des personnes occupées, en chômage ou inactives.

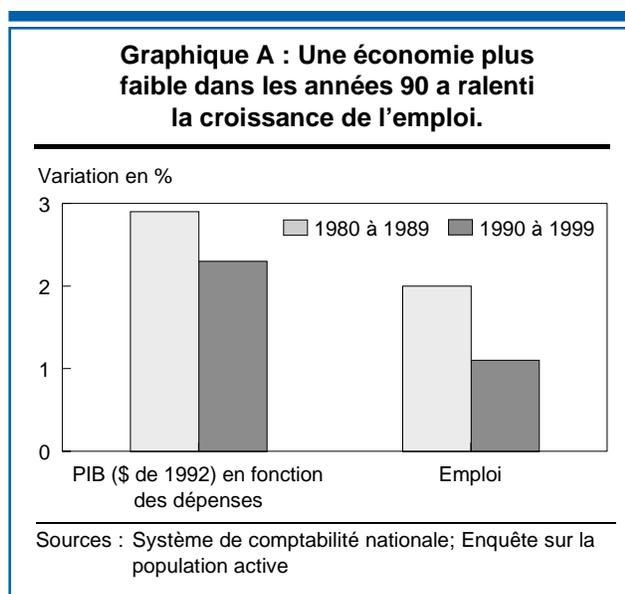
L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu est une enquête-ménage longitudinale annuelle lancée en janvier 1993. Les répondants qui participent à l'enquête demeurent dans l'échantillon pendant six ans. Ils remplissent chaque année deux questionnaires détaillés dont l'un concerne l'activité sur le marché du travail et l'autre, le revenu. Les mêmes personnes sont interviewées dans les années successives de façon à saisir les transitions survenant sur le marché du travail canadien de même que les autres changements vécus par ces personnes et leur famille.

ou non fondées, ont vu le jour. Les plus apocalyptiques étaient peut-être celles de Jeremy Rifkin (1995), lequel prédisait qu'à la suite de la mondialisation et des changements technologiques, un moins grand nombre de personnes seraient nécessaires dans le processus de production, ce qui devait mener à «la fin du travail» (dans une certaine mesure à tout le moins). D'autres avaient des points de vue plus modérés, mais s'attendaient à une réduction de la demande globale de main-d'œuvre et à des changements quant à la demande pour certaines catégories de travailleurs. Ils portaient du principe que les employeurs tenteraient de limiter l'augmentation des coûts par l'utilisation de la technologie en remplacement de la main-d'œuvre et de profiter d'une plus grande souplesse grâce à l'utilisation de travailleurs selon la méthode juste à temps ou de travailleurs occasionnels, et favoriseraient le recrutement de personnes hautement qualifiées. Cela devait avoir pour résultat une plus grande instabilité de l'emploi pour les travailleurs, la polarisation des débouchés et l'augmentation des inégalités salariales.

Avec le recul, il est probablement juste de dire que les impressions et les attentes quant aux changements sont allées bien au-delà de la réalité. Des changements se sont toutefois bel et bien produits. Pendant la majeure partie des années 90, la demande de main-d'œuvre a été faible. Du point de vue de l'offre, les taux d'activité ont chuté, mais le capital humain a augmenté. On a aussi instauré des changements

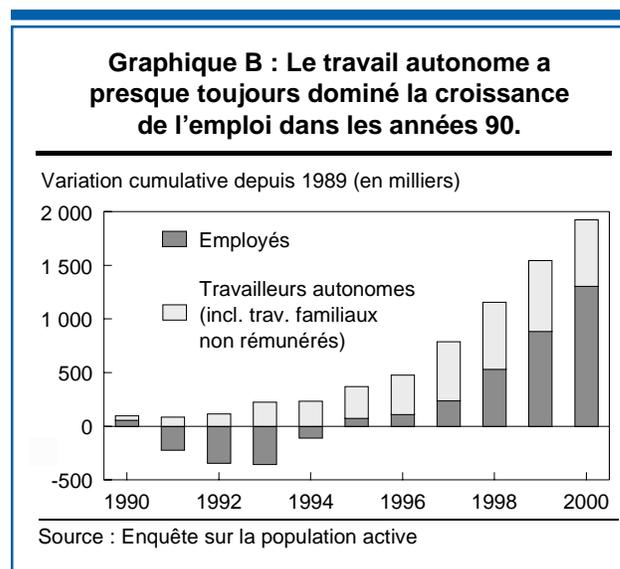
institutionnels importants, comme la réforme du système d'assurance-emploi. Toutefois, contrairement aux observateurs comme Rifkin, d'autres analystes ont trouvé peu de preuves que la technologie et la mondialisation ont constitué les forces sous-jacentes.

Le facteur le plus important qui a influé sur le marché du travail au cours de la majeure partie de la décennie semble avoir été la faiblesse relative de la demande globale (Picot et Heisz, 2000; Fortin et Fortin, 1999; Ip, King et Verdier, 1999) (graphique A). Cela a eu un effet négatif sur la création d'emplois et les taux d'activité, particulièrement chez les jeunes et les hommes plus âgés.



La lente et presque inexistante reprise de l'emploi a donné lieu à des changements significatifs quant aux types d'emplois créés. En 1997, pratiquement la totalité de la croissance nette de l'emploi depuis 1989 était le fait du travail autonome (graphique B) ou du travail rémunéré à temps partiel. En outre, contrairement à la majorité de la croissance du travail autonome dans les années 80, qui a touché les employeurs (qui ont créé des emplois pour d'autres personnes aussi), la presque totalité de l'augmentation dans les années 90 a touché les travailleurs à leur propre compte (Statistique Canada, 1997).

Par ailleurs, étant donné que la croissance du travail autonome au Canada ne s'est pas reflétée aux États-Unis, cela a été interprété par nombre de personnes comme un autre signe de la faiblesse de l'économie. En fait, le travail autonome était considéré comme un



substitut du chômage, même si une analyse récente ne parvient pas à démontrer que le travail autonome augmente davantage en période de récession et de faible reprise que pendant les périodes d'expansion (Lin, Yates et Picot, 1999). On était d'avis que d'autres facteurs, comme les avantages fiscaux pour les travailleurs autonomes et la hausse des charges sociales, jouaient un rôle.

Il est certain qu'une analyse plus poussée est nécessaire pour comprendre les facteurs sous-tendant la croissance du travail autonome dans les années 90, particulièrement en raison du repli abrupt de ce phénomène à la fin de la décennie. De façon similaire, le travail à temps partiel en proportion de l'emploi total s'est stabilisé pendant la même période—faisant ressortir la difficulté de prévoir les tendances du marché du travail.

Les signaux ont aussi été contradictoires quant aux changements concernant la stabilité de l'emploi. Contrairement à la croyance populaire, le risque de mises à pied permanentes dans les années 80 et au début des années 90 était pratiquement identique. Si on la mesure d'après la durée de l'emploi, la stabilité de l'emploi s'est en fait accrue. Ce n'est que chez les personnes les moins scolarisées que la durée d'occupation d'un emploi n'a pas crû. Une partie de l'augmentation de la stabilité de l'emploi était toutefois en raison d'une diminution du taux de démission, qui traduisait peut-être le niveau d'insécurité des travailleurs, et en réaction à la baisse des taux de recrutement qui a prévalu pendant presque toutes les années 90 (Heisz et Côté, 1998).

L'absence de progrès au chapitre des gains pour de nombreux travailleurs peut aussi avoir contribué à l'augmentation du sentiment d'insécurité. Il n'y a pas eu de croissance globale des gains dans les années 90, puisque les augmentations des gains des femmes ont été contrebalancées par les diminutions qu'ont subies les hommes. On a également noté des baisses considérables des gains réels des nouveaux venus sur le marché du travail, particulièrement les jeunes hommes et les nouveaux immigrants de sexe masculin, ce qui peut présager un renversement à la baisse durable de leurs gains à vie (Picot et Heisz, 2000).

Malgré la situation difficile du marché du travail qui a marqué la majorité de la décennie, les femmes ont continué, lentement toutefois, de réaliser des gains : les taux d'activité et d'emploi ont continué d'augmenter pour les femmes adultes (25 ans et plus), et le taux de chômage de ces dernières a diminué pour se fixer au même niveau que celui des hommes. Cela était attribuable, en partie, aux progrès constants réalisés par les femmes en ce qui a trait au niveau de scolarité atteint, ainsi qu'à leur entrée dans des secteurs et des professions moins traditionnels. La détérioration de la situation chez les hommes, particulièrement les jeunes hommes, n'est pas aussi facile à expliquer. Des changements du côté de l'offre pourraient justifier en partie la situation. Les avantages du point de vue de la scolarité dont ont profité les jeunes travailleurs de sexe masculin par rapport aux jeunes femmes et aux travailleurs adultes sont à peu près disparus dans les années 90 (Kapsalis, Morissette et Picot, 1999).

Après presque un demi-siècle de croissance, l'activité a diminué

Le taux d'activité a chuté considérablement chez les jeunes, il a piétiné chez les femmes, et il a poursuivi sa tendance à la baisse chez les hommes plus âgés (55 ans et plus) durant la majeure partie des années 90 (tableau 1). Ainsi, le taux d'activité global a diminué, après presque un demi-siècle de mouvement à la hausse. Cet écart par rapport à la tendance à long terme a fait l'objet d'enquêtes et de discussions considérables au milieu et à la fin des années 90, particulièrement du fait que les États-Unis n'ont pas connu le même phénomène (graphique C).

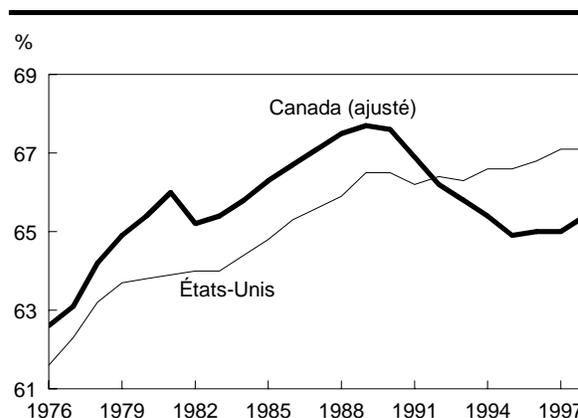
Ce ne sont pas tous les groupes démographiques qui ont contribué également à la diminution de la population active entre 1989 et 1997. Lorsque l'on divise la population en groupes d'âge de 5 ans ou de 10 ans selon le sexe, certaines différences émergent. Les

Tableau 1 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe

	1989	1992	1995	1998	2000
	%				
Hommes	76,7	73,8	72,5	72,1	72,5
15 à 19	60,9	53,8	50,3	48,3	51,8
20 à 24	85,0	80,9	79,3	78,8	79,9
25 à 29	93,0	90,6	89,7	90,9	90,5
30 à 34	94,6	91,9	91,9	92,8	92,7
35 à 39	94,2	92,6	92,4	92,9	92,6
40 à 44	94,7	92,7	92,0	91,9	92,3
45 à 49	93,5	91,6	91,2	90,7	91,2
50 à 54	89,2	87,5	87,0	85,6	86,5
55 à 59	77,8	74,0	72,4	70,6	72,9
60 à 64	51,6	48,2	43,8	44,7	46,1
65 à 69	16,4	17,7	16,9	17,7	16,1
70 +	6,7	6,3	6,2	6,1	6,1
Femmes	58,0	57,8	57,5	58,4	59,5
15 à 19	57,3	52,4	49,4	47,8	51,8
20 à 24	78,2	75,9	73,3	72,7	73,9
25 à 29	77,1	76,6	76,3	79,5	79,9
30 à 34	74,8	75,5	76,0	77,9	79,5
35 à 39	77,2	76,9	77,4	78,8	79,5
40 à 44	76,8	78,1	79,0	79,7	80,9
45 à 49	71,5	75,3	76,3	78,6	79,4
50 à 54	62,2	65,0	66,1	69,0	71,0
55 à 59	44,8	47,7	48,2	50,1	53,4
60 à 64	22,6	23,4	23,6	25,2	27,2
65 à 69	7,3	7,5	7,4	7,4	7,3
70 +	2,3	1,5	1,6	1,9	1,8

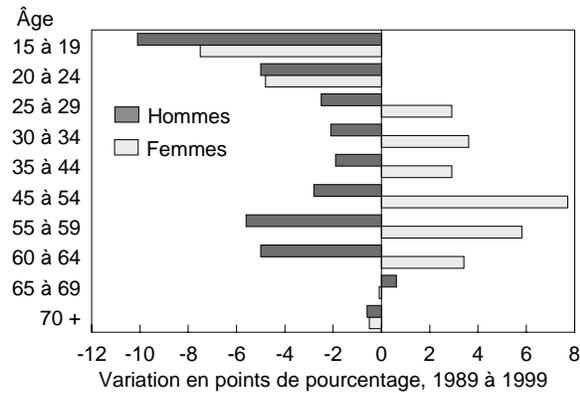
Source : Enquête sur la population active

Graphique C : Les taux d'activité canadien et américain ont divergé dans les années 90.



Sources : Enquête sur la population active; U.S. Current Population Survey

Graphique D : La baisse de l'activité a grandement varié selon l'âge et le sexe.



Source : Enquête sur la population active

hommes de tous les groupes d'âge ont connu une diminution de leur taux d'activité, sauf les 65 à 69 ans. Dans le cas des femmes, les diminutions étaient notables uniquement chez les adolescentes et les 20 à 24 ans (graphique D).

Ces données ne fournissent toutefois pas de mesure de l'importance de ces tendances démographiques quant au déclin général du taux d'activité. Si l'on maintient la structure de la population constante selon les proportions de 1989, on peut calculer la contribution de chaque groupe. Les deux tiers de la diminution globale ont été enregistrés chez le groupe des

jeunes (36,5 % pour les hommes et 31,1 % pour les femmes). Les hommes plus âgés (55 ans et plus) ont été responsables d'une autre proportion de 21,3 %, tandis que les femmes plus âgées n'ont représenté que 3,2 % de la diminution. Parmi les 25 à 54 ans, toutefois, la situation différait considérablement selon le sexe. Les hommes dans la force de l'âge actif ont constitué 28,2 % de la diminution générale, tandis que les femmes dans la force de l'âge actif ont connu en fait une augmentation modeste de leur activité (Sharpe et Grignon, 1999).

Alors que la plus grande part du recul du taux d'activité au Canada pendant les années 90 était attribuable aux jeunes et aux personnes de 55 ans et plus (graphique E), ces mêmes groupes représentaient presque toute la hausse de l'écart entre les taux d'activité canadien et américain.

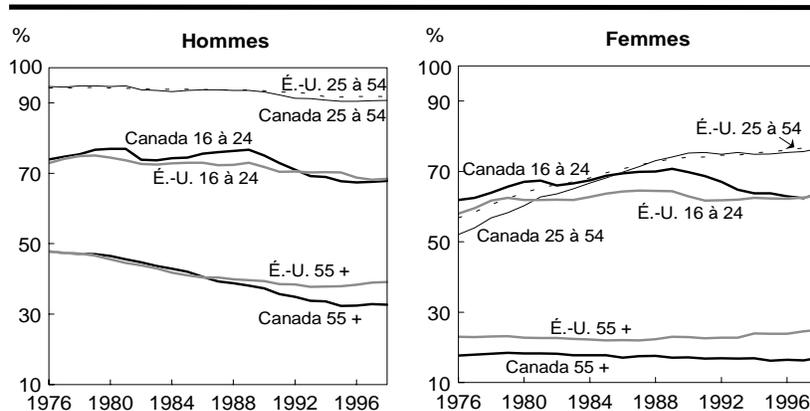
Causes et implications des changements liés à la population active

Généralement, on perçoit la faiblesse de la demande globale comme une cause majeure de la baisse de l'activité. Mais il ne s'agit en aucun cas du seul facteur dans les années 90. La composition démographique a aussi joué un rôle important, de même que l'augmentation de la fréquentation scolaire, les changements qui ont touché le programme d'assurance-emploi (A.-E.), l'incidence des pensions et la réduction des effectifs du gouvernement, entre autres.

Jeunes

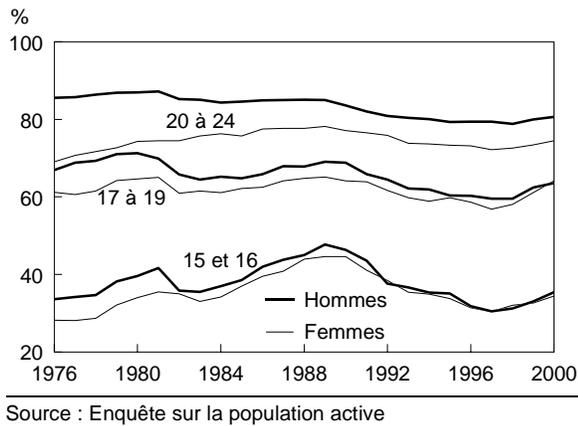
Les jeunes ont représenté les deux tiers de la diminution globale de la population active entre 1989 et 1997, principalement en raison de leur plus grande vulnérabilité aux conséquences négatives des replis cycliques et de leurs taux de fréquentation scolaire plus élevés. On estime que cette augmentation de la fréquentation scolaire a été responsable d'environ 52 % de la diminution globale des taux d'activité des jeunes au cours de cette période. À la fin des années 90, la situation du marché du travail s'est finalement améliorée pour les jeunes, mais leurs taux d'activité ne sont jamais remontés aux niveaux auparavant atteints (graphique F).

Graphique E : La hausse de l'écart entre les taux d'activité canadien et américain était attribuable aux jeunes et aux travailleurs plus âgés.



Sources : Enquête sur la population active; U.S. Current Population Survey

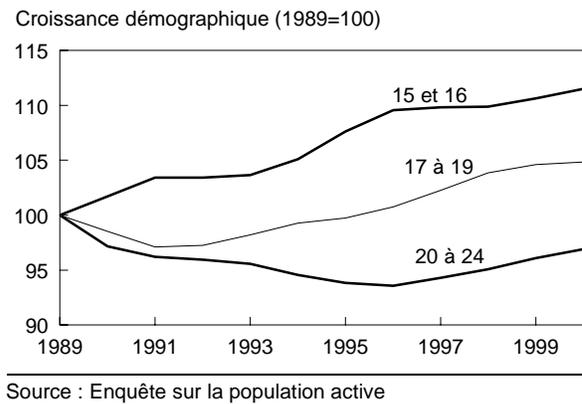
Graphique F : Malgré une amélioration du marché du travail, l'activité chez les jeunes était stagnante.



Outre la situation économique difficile et l'augmentation de la fréquentation scolaire, des changements liés à la composition par âge du groupe des jeunes ont représenté 14 % de la baisse du taux d'activité de ces derniers (Statistique Canada, 1999). Puisque l'activité des jeunes augmente de façon considérable avec l'âge, la composition de ce groupe est importante. La population des 15 et 16 ans a progressé tout au long des années 90. Celle du groupe des 17 à 19 ans a poursuivi sa longue tendance à la baisse, qui avait commencé à la fin des années 70, jusqu'en 1992, où une tendance à la hausse s'est amorcée. Par contre, le nombre des jeunes âgés de 20 à 24 ans—le groupe étant le plus susceptible d'être actif—a continué de diminuer jusqu'en 1996 (graphique G).

Une plus longue fréquentation scolaire diminue les taux d'activité courants, mais elle augmente l'espérance de vie active après l'âge de 25 ans. Les taux de fréquentation scolaire ont augmenté de façon constante tout au long de la majorité de la décennie, passant de 41 % en 1979 à 51 % en 1989, pour ensuite atteindre 61 % en 1998. Là encore, la structure par âge de la population des jeunes a eu des conséquences, constituant environ 2 points de pourcentage de la hausse des taux de fréquentation dans les années 90. Cependant, la majeure partie de l'augmentation reflète la tendance croissante chez les jeunes de fréquenter l'école plus longtemps.

Graphique G : Les taux divergents de croissance démographique influent sur les taux d'activité des jeunes.



Le nombre de jeunes fréquentant notamment les collèges et les universités a poursuivi sa progression au début des années 90. Comparativement à 1989, les taux de fréquentation dans les collèges étaient 24 % plus élevés à la fin des années 90; quant aux universités, cette hausse atteignait 15 %. Toutefois, dans ce dernier cas, la croissance s'est surtout manifestée au cours des premières années de la décennie, ayant peu changé par la suite.

Cette stabilisation est probablement attribuable à une combinaison de facteurs tels qu'une amélioration de la situation du marché du travail et une hausse des frais de scolarité. La capacité des établissements postsecondaires d'accueillir un certain nombre d'étudiants a peut-être également affecté les taux de fréquentation (Lemieux, Beaudry et Parent, 2000). Si tel est le cas, la capacité du système d'éducation de répondre à la demande peut aussi jouer un rôle en ce qui concerne, à long terme, la fréquentation scolaire et le travail chez les jeunes. Quelles que soient les causes, on croit en général que la tendance significative à la baisse de l'activité est pour une large part de nature structurelle et devrait se maintenir encore pendant de nombreuses années (Picot, Heisz et Nakamura, 2000; Archambault et Grignon, 1999).

Femmes adultes

Le facteur le plus important ayant entraîné la hausse de l'activité globale au cours des derniers 50 ans a été l'augmentation drastique observée chez les femmes

adultes. Dans les années 70 et 80, chaque cohorte successive de femmes a passé plus de temps au sein de la population active. Cet élément, combiné à la taille de ces cohortes issues du baby-boom, a exercé des pressions considérables à la hausse sur les taux d'activité transversaux.

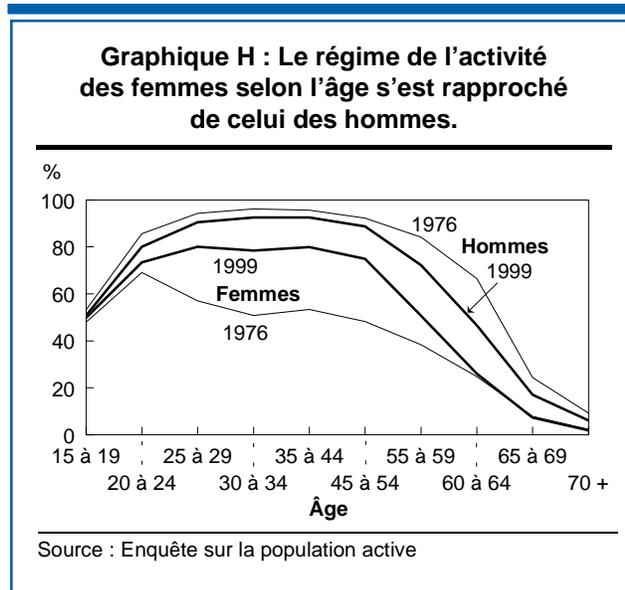
Cette montée spectaculaire, de concert avec une diminution modérée chez les hommes, a rétréci l'écart entre les sexes quant aux taux, passant de 61 points de

Limites quant à l'élimination de l'écart

Les femmes continuent d'investir de plus en plus dans leur scolarité, ce qui devrait faire augmenter leur activité sur le marché du travail et monter les taux d'activité, tant au niveau transversal que longitudinal (graphique I).

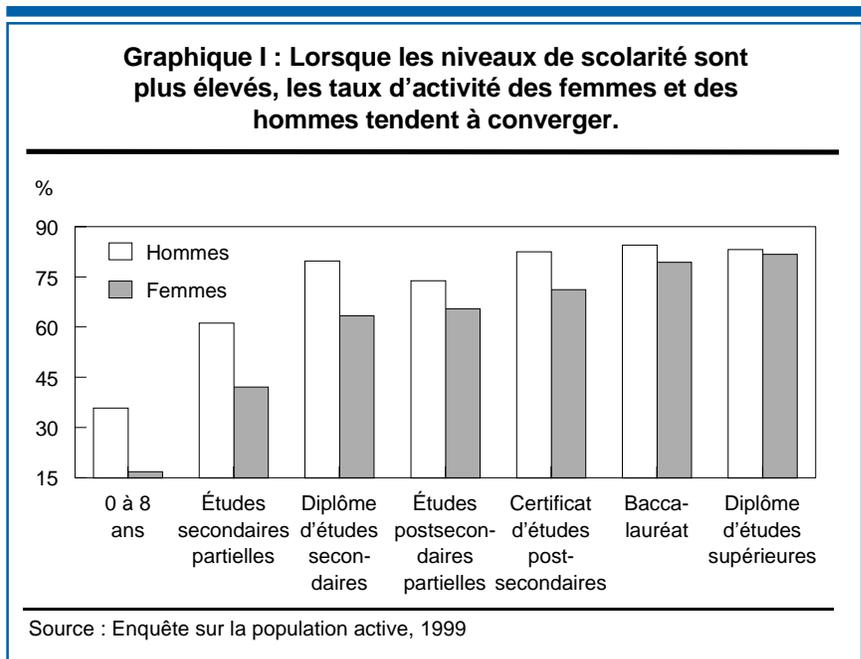
En 1996, quelque 12 % de toutes les femmes en âge de travailler étaient titulaires d'un diplôme universitaire, comparativement à 14 % des hommes. Toutefois, ce taux global cache les conséquences de certains changements importants qui ont eu lieu. Chez les 20 à 24 ans, 13 % des femmes détenaient un diplôme universitaire, comparativement à 9 % des hommes dans le même groupe d'âge. La proportion des 25 à 44 ans titulaires d'un diplôme était la même pour les hommes et pour les femmes. La différence importante se manifestait parmi les cohortes plus âgées, où les diplômes étaient beaucoup moins courants chez les femmes (Statistique Canada, 2000).

Les femmes représentent maintenant la majorité (55 % en 1997-1998) des étudiants à temps plein des universités (56 % aux études de premier cycle et 51 % à la maîtrise, bien que seulement 43 % au doctorat). Elles sont aussi en majorité dans la plupart des domaines d'études, sauf les mathématiques, les sciences et les sciences appliquées.



pourcentage en 1950 à 32 en 1976, puis à 14 en 1999. Le profil du taux d'activité des femmes suit maintenant à peu près la même courbe—«élevée et stable»—que celle des hommes (graphique H).

La stagnation apparente de l'activité des femmes au début des années 90 et la lente croissance qui a suivi ont amené à spéculer sur l'intégration des femmes au marché du travail. Une étude laisse entendre que les augmentations importantes de l'activité des femmes sont choses du passé (Beaudry et Lemieux, 1999). Plus récemment, les taux qu'ont connus les générations successives se sont rapprochés davantage, ce qui a contribué à la croissance plus lente de l'activité des femmes adultes dans les années 90.



Évidemment, le rôle prédominant des femmes quant aux soins des enfants et à l'intérieur du ménage empêchera probablement l'élimination complète de l'écart entre les taux d'activité. Malgré cela, une étude récente, qui repose sur les données longitudinales de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, jette un regard neuf sur le niveau d'activité sur le marché du travail des femmes en âge de procréer.

La grande majorité des femmes occupant un emploi retournent à la vie active relativement rapidement après la naissance de leur enfant. Parmi les 367 000 femmes occupant un emploi qui ont donné naissance à un enfant en 1993 ou 1994, quelque 21 % étaient de retour au travail à la fin du premier mois après l'accouchement. Dans l'année suivant l'accouchement, 86 % avaient repris le travail, et après deux ans, 93 % avaient fait de même (Marshall, 1999) (graphique J).

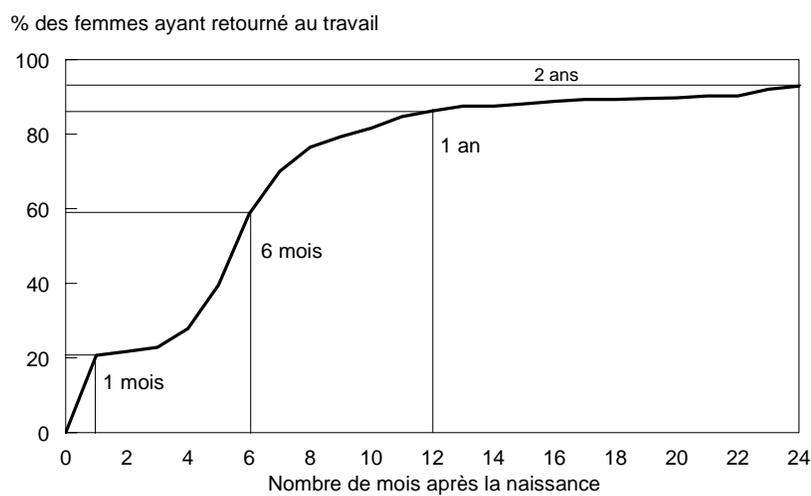
Le retour précoce au travail était influencé par deux facteurs importants : la catégorie de travailleuses et la disponibilité des prestations de maternité. Les femmes qui n'ont pas touché de prestations de maternité étaient presque six fois plus susceptibles de retourner au travail à la fin du premier mois suivant la naissance de leur enfant. Dans le cas des travailleuses autonomes, la possibilité d'un retour précoce était de presque huit fois supérieure. Cela peut traduire l'absence de prestations pour ce groupe, et peut-être un plus grand contrôle sur les conditions de travail.

Dans l'ensemble, pour celles qui ont repris le travail dans les deux années qui ont suivi la naissance de leur enfant, la durée moyenne de l'absence a été de 6,4 mois. Plus de 8 femmes sur 10 (83 %) ont repris leur travail auprès du même employeur, et 9 sur 10 sont retournées à leur régime de travail (temps plein ou temps partiel).

À peu près toutes celles qui se sont absentes du travail pendant au moins 6 mois ont reçu des prestations d'assurance-emploi, comparativement à seulement 40 % de celles qui sont retournées au travail après un mois. Pour celles touchant de telles prestations, les changements récents en matière de prestations de maternité pourraient encore retarder le retour au travail.

Ces données longitudinales contribuent à expliquer la dynamique qui sous-tend les tendances quant aux taux d'activité des mères. Il y a eu une augmentation marquée de l'activité des femmes ayant des enfants, même celles ayant de très jeunes enfants. Même si leurs taux ont augmenté dans l'ensemble, sans égard à l'âge de l'enfant le plus jeune, des différences persistent. Toutefois, les taux d'activité sont à peu près convergents pour les femmes qui ont des enfants d'âge scolaire (6 à 15 ans) et celles qui ont des enfants de plus de 15 ans uniquement ou qui n'ont pas d'enfants à la maison (graphique K).

Graphique J : Le pourcentage des mères retournant au travail croît rapidement au cours des huit premiers mois suivant une naissance.

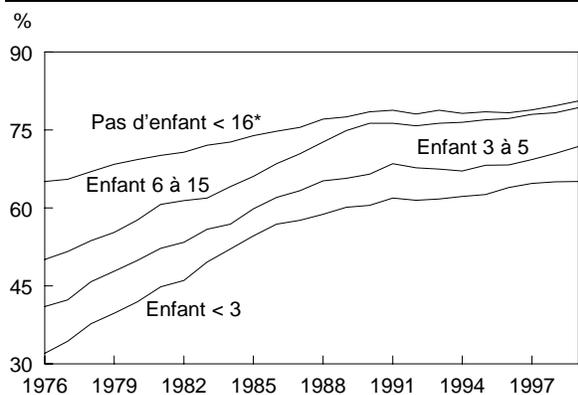


Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1996

Gains relatifs des femmes et des hommes

En dépit d'une participation accrue à la population active, les femmes sont encore beaucoup plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel. Leur volume de travail moins élevé entraîne des gains annuels moindres, ce qui affecte leur revenu de retraite éventuel. En 1998, le ratio des gains des femmes aux gains des hommes était de 0,63 (c'est-à-dire que pour chaque dollar gagné par un homme, une femme gagnait 63 cents). Si on limite la comparaison aux travailleurs à temps plein à longueur d'année, on supprime une partie importante des répercussions quant aux heures de travail, et le

Graphique K : L'âge du plus jeune enfant à la maison influe sur l'activité des femmes.



Source : Enquête sur la population active

* Femmes âgées de 15 à 54 ans.

ratio passe à 0,72 (en hausse par rapport à 0,58 en 1967). Une comparaison de la rémunération horaire permet encore plus de contrôler les effets du volume, augmentant le ratio à 0,81².

Quelle est la cause de cet écart salarial persistant? Une étude récente a conclu que l'historique de travail plus court des femmes jouait un rôle significatif à cet égard, tout comme les responsabilités professionnelles, le niveau de scolarité et le principal domaine d'études (Drolet, 1999). Toutefois, même si l'on contrôle ces facteurs et d'autres, le ratio est de 0,85, l'écart demeurant pour une large part inexplicé.

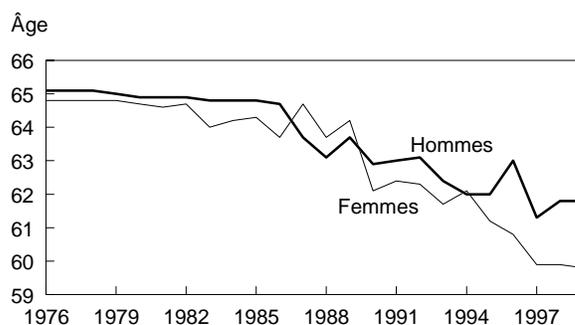
Il n'est pas surprenant que l'étude ait permis de déterminer un écart plus élevé chez les travailleurs plus âgés, en partie à cause de l'effet cumulatif de l'expérience de travail sur les salaires. Toutefois, l'écart se rétrécira sans doute ultérieurement, au fur et à mesure qu'une scolarité plus élevée et qu'une participation accrue au marché du travail seront monnaie courante chez les femmes plus âgées.

Cela va dans le sens d'autres conclusions, basées sur des données longitudinales de l'Enquête nationale auprès des diplômés (Finnie et Wannell, 1999). Dans cette étude, on a constaté une réduction de l'écart salarial, particulièrement chez les diplômés ayant un niveau de scolarité plus élevé. En fait, pour ce qui est du doctorat, il n'existait aucun écart cinq ans après l'obtention du diplôme en 1990.

Hommes et femmes de 55 ans et plus

Même s'il varie considérablement, l'âge médian de la retraite chez les hommes diminue depuis plusieurs décennies. Il se situait à près de 65 ans à la fin des années 70 et au début des années 80. Entre 1986 et 1993, il a diminué de façon constante. La baisse qui s'est produite entre 1986 et 1987 est attribuable pour une large part à une diminution, en 1987, de l'âge minimal auquel on pouvait retirer des prestations du RPC ou du RRQ. On pense que le déclin qui s'est poursuivi au début des années 90 est le reflet, dans une certaine mesure à tout le moins, de la situation difficile sur le marché du travail des travailleurs plus âgés qui ont perdu leur emploi, et de l'utilisation de la retraite anticipée comme un mécanisme de réaménagement des effectifs, particulièrement dans le secteur public. Au cours des 20 dernières années, les femmes ont eu tendance à prendre leur retraite plus tôt que les hommes, mais elles ont suivi la même tendance à la baisse quant à l'âge médian de la retraite (graphique L).

Graphique L : L'âge médian de la retraite a chuté de façon constante depuis le milieu des années 80.

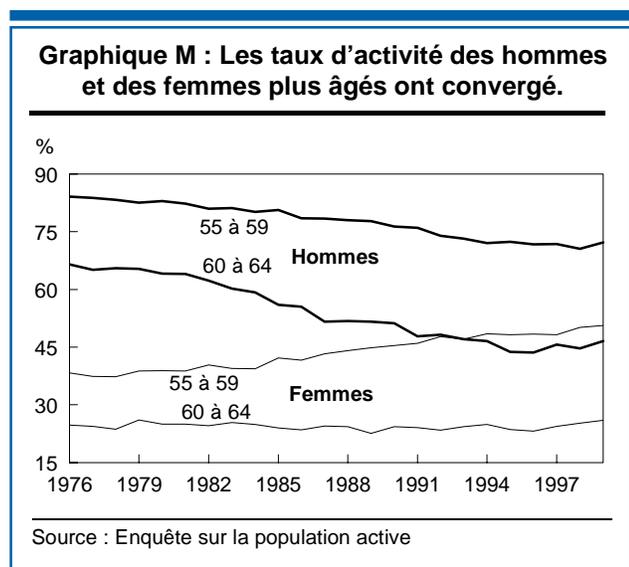


Source : Enquête sur la population active

Au cours de la deuxième moitié des années 90, la diminution continue de l'âge de la retraite a suscité de l'intérêt. On s'attendait à ce que l'amélioration de la situation économique et la fin de la réduction des effectifs au sein de l'administration publique fassent remonter l'âge de la retraite aux niveaux d'avant la récession. Cela ne s'est toutefois pas produit. La tendance ne s'est même pas stabilisée, et elle n'a pas montré de signes de renversement pratiquement jusqu'à la fin de la décennie.

L'estimation de l'âge de la retraite n'est pas simple. La retraite n'est pas un concept unique, ni nécessairement un état permanent. La mesure utilisée ici est fondée sur les données de l'Enquête sur la population active et constitue au mieux une approximation utile (Gower, 1997). Il existe un indicateur plus accessible et plus largement utilisé, à savoir le taux d'activité, même s'il peut être trompeur, particulièrement en ce qui concerne les femmes.

Comme ce fut le cas pour l'âge de la retraite, à plus long terme, les taux d'activité des hommes plus âgés ont connu une tendance à la baisse, enregistrant une légère reprise au cours des dernières années. Cependant, chez les femmes plus âgées, le taux a en fait augmenté de façon constante, en dépit de la diminution à long terme de l'âge médian de la retraite (graphique M).



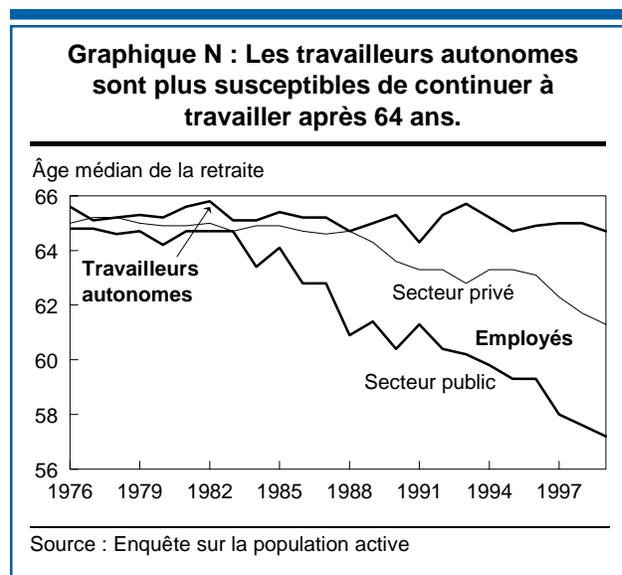
Dans la mesure où une partie de la baisse survenue dans les années 90 représentait un phénomène cyclique, on s'attendait à ce que les meilleures conditions entraînent un renversement de la tendance ou freine à tout le moins la diminution. Aux États-Unis, ce renversement s'est amorcé en 1994; au Canada, ce n'est qu'en 1997 qu'il s'est manifesté.

Dans le cas des femmes plus âgées, les taux d'activité augmenteront probablement avec le temps, au fur et à mesure que les cohortes plus jeunes ayant une participation accrue à la vie active remplaceront les cohortes actuelles qui n'ont jamais connu une telle activité (Dugan et Robidoux, 1999). Il se peut toutefois

que les femmes plus âgées au Canada n'atteignent jamais les taux historiquement élevés de leurs homologues américaines, qui ont probablement été affectés par l'existence répandue d'une assurance-maladie reliée à l'emploi.

Facteurs pouvant influencer sur les tendances reliées à la retraite

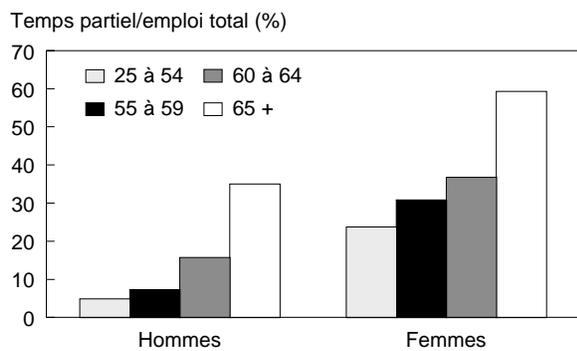
Le taux se rapportant au travail autonome figure parmi les nombreux facteurs qui peuvent jouer un rôle quant aux tendances futures reliées à l'âge de la retraite. Il existe des différences claires concernant l'âge médian de la retraite selon la catégorie de travailleurs. Les travailleurs autonomes, qui ont tendance à prendre leur retraite à un âge plus avancé que les travailleurs rémunérés, ont été surreprésentés parmi ceux travaillant toujours après l'âge de 64 ans (graphique N).



La possibilité de travailler à temps partiel à la fin d'une longue carrière peut profiter aux travailleurs et aux employeurs ainsi que retarder la retraite. Peu importe la raison, il est évident que la fréquence du travail à temps partiel s'accroît avec l'âge chez les travailleurs des deux sexes (graphique O).

Contribuer à un régime de pension agréé (RPA) influence aussi probablement l'âge de la retraite (graphique P). Dans l'ensemble, l'adhésion à un RPA semble avoir été stable entre le milieu des années 80 et le milieu des années 90, mais cela était le résultat d'une baisse du taux d'adhésion des hommes qui a été

Graphique O : La fréquence du travail à temps partiel progresse selon l'âge pour les deux sexes.

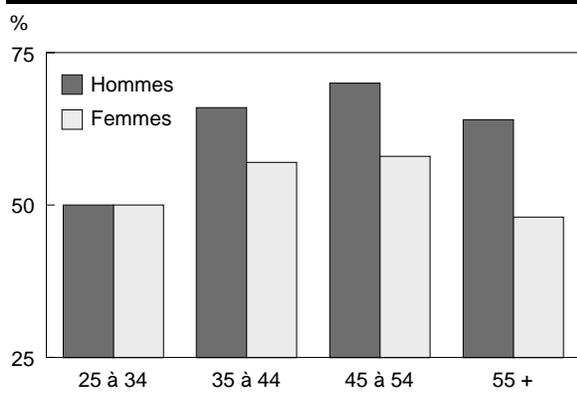


Source : Enquête sur la population active, 1997

compensée par une augmentation de celui des femmes (Morissette et Drolet, 1999). Si l'on décompose les chiffres encore davantage, on voit une diminution de la protection pour les jeunes hommes (25 à 34 ans), une stabilité pour les jeunes femmes et pour les hommes âgés de 35 à 54 ans, et une augmentation chez les femmes dans ce groupe d'âge.

La majorité de la diminution de la protection des jeunes hommes était liée à une baisse de la syndicalisation et à l'évolution de l'emploi dans les branches d'activité. La majeure partie de la croissance relative à la protection des femmes plus âgées était liée

Graphique P : La proportion d'employés ayant un RPA varie selon l'âge et le sexe.



Source : Enquête sur les horaires et les conditions de travail, 1995

à la fréquence accrue d'emplois relativement bien rémunérés, fortement susceptibles d'être assujettis à un régime de pension.

Par ailleurs, les principales questions qui demeurent sans réponse sont les suivantes : dans quelle mesure l'adhésion à un régime de pension privé influence l'âge de la retraite, et est-ce que la diminution de la protection pour les hommes plus jeunes se maintiendra au fur et à mesure que ceux-ci entreront dans les cohortes plus âgées?

Régimes d'activité et espérance de vie active

La presque totalité de l'analyse ayant trait à ce sujet a été fondée sur des données transversales ou sur une analyse de cohorte hypothétique. Cela est utile, mais davantage de renseignements sont nécessaires sur les régimes d'activité au fil des ans pour bien mesurer les changements qui touchent le marché du travail et les facteurs qui l'affectent.

L'élaboration récente d'un certain nombre d'ensembles de données longitudinales par Statistique Canada contribuera certainement à combler cette lacune. De façon plus particulière, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) représente la clé de plusieurs des interactions et régimes cumulatifs qui aident à expliquer les répercussions de l'évolution du marché du travail sur les gains à vie et les cotisations à des régimes de pension comme le RPC ou le RRQ. Au fur et à mesure que se greffent les divers groupes de répondants à l'enquête, on peut répondre à un plus grand nombre de questions au sujet de la dynamique du marché du travail.

Par exemple, les renseignements sur les régimes d'activité montrent que même si les taux moyens d'activité mensuels en 1997 étaient de 72 % (données de l'EPA), 80 % de la population en âge de travailler avait réellement travaillé à un moment donné au cours de l'année (données de l'EDTR) (tableau 2). Cela suppose, par exemple, un nombre de cotisants au RPC ou au RRQ plus important que ne le laissent croire les données transversales utilisées séparément. Une analyse beaucoup plus poussée est nécessaire pour estimer l'évolution des régimes quant au volume de travail et aux gains ouvrant droit à pension.

Toutefois, l'EDTR et l'enquête qui l'a précédée, l'Enquête sur l'activité, ont déjà aidé les démographes à améliorer la mesure de l'espérance de vie active. Les

Tableau 2 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe, 1997

	EPA*	EDTR**
Les deux sexes 16 à 69	72,4	79,6
Hommes	79,2	85,6
Femmes	65,7	73,5
16 à 24	65,6	79,3
Hommes	68,0	80,8
Femmes	63,1	77,8
25 à 54	83,9	89,3
Hommes	90,9	95,2
Femmes	76,9	83,5
55 à 69	37,2	43,9
Hommes	46,9	54,3
Femmes	28,0	33,9

Sources : Enquête sur la population active; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

* Moyenne des taux d'activité mensuels.

** Toutes les personnes ayant fait partie de la population active à un moment donné pendant l'année.

tables de survie sont largement utilisées pour résumer les modèles de mortalité d'une population et pour estimer l'espérance de vie moyenne. Les tables de vie active constituent un prolongement de ce concept et sont utiles pour analyser l'activité et l'inactivité moyennes prévues ainsi que pour résumer les conséquences à long terme des régimes actuels d'activité (Bélanger et Larrivée, 1992).

Avant l'avènement des ensembles de données longitudinales dans les années 80, les tables de vie active étaient élaborées à partir de données transversales. Elles reposaient sur le principe erroné, mais nécessaire, que les personnes joignaient la population active une fois seulement et demeuraient actives jusqu'à leur retraite ou leur décès. Les nouvelles sources de données tiennent compte des allées et venues au sein de la population active. Cela constitue clairement une amélioration, mais les résultats ne représentent encore que des approximations de ce que l'on obtiendrait grâce à une mesure directe, rétrospective ou longitudinale. De plus, ils reflètent les régimes actuels des transitions selon l'âge au sein de la population active. Dans ce sens, il ne s'agit pas de prévisions, mais simplement de projections du marché du travail actuel compte tenu de la situation démographique actuelle selon l'âge.

Néanmoins, les résultats sont instructifs. Le ratio de vie adulte inactive à la vie adulte active a augmenté en raison de l'augmentation de l'espérance de vie. Par

exemple, en 1986, l'homme moyen au Canada pouvait s'attendre à passer environ 33 ans dans la population active s'il devenait actif à l'âge de 25 ans, et passer 16 ans en dehors de la population active. Une femme faisant partie du marché du travail à l'âge de 25 ans avait une espérance de vie active de 26 ans, et pouvait s'attendre à passer 30 ans en dehors de la population active (Bélanger et Larrivée, 1992).

Dix ans plus tard, à peu près au même point du cycle économique, l'espérance de vie active des hommes actifs âgés de 25 ans a augmenté légèrement pour atteindre 34 ans, mais le nombre prévu d'années inactives a également crû pour atteindre presque 18 ans. Toutefois, chez les femmes, la situation a changé considérablement, mais dans l'autre direction, ce qui n'est peut-être pas étonnant. Les femmes actives à l'âge de 25 ans pouvaient s'attendre à travailler 29 ans et à ne passer que 28 ans en dehors de la population active.

Résumé

Au fur et à mesure que la génération du baby-boom atteindra la retraite, les changements quant au ratio des retraités aux travailleurs influenceront de plus en plus sur les programmes de sécurité sociale et sur les institutions sociales. Les taux d'activité plus élevés chez les femmes et un retour à une retraite plus tardive pour les deux sexes devraient évidemment faire augmenter les taux d'activité selon l'âge. Cependant, ils auraient des répercussions beaucoup moins importantes sur le ratio des inactifs aux actifs une fois les membres de la génération du baby-boom devenus âgés. La certitude est moins grande quant à la mesure dans laquelle la situation récente du marché du travail se traduira par des tendances persistantes. Par exemple, le plateau des taux d'activité des femmes enregistré au début des années 90 paraissait indiquer une limite supérieure. Cela ne semble toutefois pas le cas maintenant. Il est compréhensible que les gains des femmes devraient augmenter au fil des ans, mais la détérioration des gains des jeunes hommes l'est moins. La forte croissance du travail autonome qui s'est poursuivie au cours des années de prospérité économique semblait indiquer un changement majeur quant à la nature du travail, mais encore une fois, cela s'est amoindri dans une certaine mesure au cours des dernières années. Les taux de fréquentation scolaire se sont stabilisés, à la suite d'une longue tendance à la hausse. Et les perceptions quant à l'augmentation de l'insécurité au chapitre de l'emploi ne semblent pas être fondées, même si elles peuvent être liées au risque accru que courent ceux qui perdent

leur emploi, étant donné la faiblesse des taux de recrutement pendant la majeure partie de la dernière décennie.

Une étude récente s'est penchée sur les raisons pour lesquelles le marché du travail des années 90 avait dévié par rapport à celui des années 80 (Picot et Heisz, 2000). Elle a permis de conclure qu'une multitude de causes possibles existaient, que de trouver des réponses à ces «pourquoi» était un processus continu, et que plusieurs mystères restaient à résoudre au sujet des résultats récents sur le marché du travail.

Les économistes doivent relever le défi de séparer les changements structurels des changements cycliques. Malheureusement, il arrive souvent que cela ne soit possible qu'avec du recul—les prévisions ne sont aussi fiables que les hypothèses sur lesquelles elles reposent. Les changements qui ont touché le marché du travail dans les années 90, qu'ils soient temporaires, durables ou encore indéterminés, servent à signaler que les tendances à long terme peuvent prendre fin ou connaître un renversement, et que les changements sont constants.

Enfin, beaucoup de travail reste à faire au sujet des régimes d'activité, étant donné que c'est l'activité cumulative qui a des répercussions sur le bien-être d'une personne et sur ses décisions sur le marché du travail, ce dont les estimations transversales rendent compte de façon imparfaite.

Perspective

■ Notes

1 L'analyse de cohorte consiste à suivre le même groupe de personnes au fil du temps. Dans le cas des cohortes hypothétiques, on utilise des groupes à divers moments, mais on les apparie et procède à un rajustement en fonction de l'intervalle de temps. Par exemple, si l'on considérait le groupe des 15 à 19 ans en 1994, on aurait alors pris en compte les 20 à 24 ans en 1999.

2 Les données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA).

■ Documents consultés

ARCHAMBAULT, R., et L. GRIGNON. «Decline in youth participation in Canada in the 1990s: Structural or cyclical?», *Canadian Business Economics*, mai 1999, vol. 7, n° 2, p. 71 à 87.

BÉLANGER, A., et D. LARRIVÉE. «New approach for constructing Canadian working life tables, 1986-1987», *Statistical Journal of the United Nations Economic Commission for Europe*, 1992, vol. 9, n° 1, p. 27 à 49.

BEAUDRY, P., et T. LEMIEUX. «Evolution of the female labour force participation rate in Canada, 1976-1994: A cohort analysis», *Canadian Business Economics*, mai 1999, vol. 7, n° 2, p. 57 à 70.

DROLET, M. *L'écart persistant : nouvelle évidence empirique concernant l'écart salarial entre les hommes et les femmes au Canada*, n° 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1999.

DUGAN, B., et B. ROBIDOUX. «Demographic shifts and labour force participation rates in Canada», *Canadian Business Economics*, mai 1999, vol. 7, n° 2, p. 42 à 56.

FINNIE, R., et T. WANNELL. *The Gender Earnings Gap Amongst Canadian Bachelor's Level University Graduates: A Cross-cohort, Longitudinal Analysis*, Kingston, Université Queen's, 1999. Compte rendu d'une conférence tenue à l'Université Queen's du 5 au 7 avril 1998.

FORTIN, M., et P. FORTIN. «The changing labour force participation of Canadians, 1969-96: Evidence from a panel of six demographic groups», *Canadian Business Economics*, mai 1999, vol. 7, n° 2, p. 12 à 24.

GOWER, D. «L'âge de la retraite et l'estimation statistique», *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, été 1997, vol. 9, n° 2, p. 13 à 20.

HEISZ, A., et S. CÔTÉ. «La stabilité de l'emploi», *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, hiver 1998, vol. 10, n° 4, p. 26 à 32.

IP, I., S. KING et G. VERDIER. «Structural influences on participation rates: a Canada-U.S. comparison», *Canadian Business Economics*, mai 1999, vol. 7, n° 2, p. 25 à 41.

KAPSALIS, C., R. MORISSETTE et G. PICOT. *L'incidence de la scolarité et l'écart salarial grandissant entre les jeunes travailleurs et les travailleurs âgés*, n° 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1999, n° 131.

LÉGARÉ, J. «Les impacts du vieillissement démographique sur les réformes des programmes de sécurité sociale : la situation canadienne par rapport à celle des pays membres de la Commission économique pour l'Europe des Nations-Unies». Exposé présenté lors de la Conférence économique 2000 de Statistique Canada intitulée Horizons en expansion : le Canada à l'échelle internationale, Ottawa, 15 et 16 mai 2000.

LEMIEUX, T., P. BEAUDRY et D. PARENT. «What is happening in the youth labour market in Canada?», *Analyse de Politiques*, juillet 2000, vol. XXVI, p. s59 à s83. Résumé en français à la p. s59.

LIN, Z., J. YATES et G. PICOT. *L'accroissement de l'emploi autonome en période de chômage élevé : analyse empirique des faits récents survenus au Canada*, n° 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1999, n° 133.

MARSHALL, K. «L'emploi après la naissance d'un enfant», *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue de Statistique Canada, automne 1999, vol. 11, n° 3, p. 20 à 28.

MORISSETTE, R., et M. DROLET. *L'évolution de la protection offerte par les pensions aux travailleurs jeunes et plus âgés au Canada*, n° 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1999, n° 138.

PICOT, G., et A. HEISZ. *Le marché du travail des années 1990*, n° 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2000, n° 148.

PICOT, G., A. HEISZ et A. NAKAMURA. «Job tenure, worker mobility and the youth labour market during the 1990s». Communication présentée à l'Institut de recherche

en politiques publiques et au Forum canadien pour la recherche sur l'emploi lors d'une conférence intitulée Maintenir le Canada en tête à l'ère de l'information, Ottawa, du 4 au 6 mai 2000.

RIFKIN, J. *The End of Work: The Decline of the Global Labor Force and the Dawn of the Post-market Era*, New York, G.P. Putnam's Sons, 1995.

SHARPE, A., et L. GRIGNON. «Symposium on labour force participation in Canada in the 1990s: An introduction and overview», *Canadian Business Economics*, mai 1999, vol. 7, n° 2, p. 1 à 11.

STATISTIQUE CANADA. *Femmes au Canada, 2000 : rapport statistique fondé sur le sexe*, n° 89-503-XPB au catalogue, Ottawa, 2000.

---. «Les jeunes et le marché du travail, 1998-99», *Le point sur la population active*, n° 71-005-XPB au catalogue, automne 1999, vol. 3, n° 4.

---. *Le point sur la population active*, n° 71-005-XPB au catalogue, automne 1997, vol. 1, n° 3.